

INGENIUM - MUSÉES DES SCIENCES ET DE
L'INNOVATION DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN
LE 30 JUIN 2025

Rapport de gestion

30 juin 2025

Cette section du rapport financier trimestriel présente la discussion de la direction à propos du rendement financier de l'entreprise au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2025. Veuillez le lire en parallèle avec les états financiers trimestriels d'Ingenium, qui suivent cette section.

Le résumé des activités financières du premier trimestre 2025-2026 comprend les éléments suivants :

SURVOL

Il s'agit du premier trimestre couvert par le nouveau plan stratégique 2025-2030 d'Ingenium, qui définit une orientation claire pour l'entreprise afin de renforcer la confiance du public dans les sciences et la technologie et de remplir notre mission qui consiste à libérer l'esprit curieux et créatif d'une nation d'innovateurs.

Objectif stratégique 1 : Rapprocher la société de la science, de la technologie et de l'innovation

Au cours du premier trimestre, Ingenium et ses trois musées ont proposé des expériences immersives pour donner vie à l'apprentissage des STEAM. Le 8 juin, nous avons accueilli 1 720 visiteurs au Centre Ingenium dans le cadre de l'événement Portes ouvertes Ottawa. Lors de cet événement communautaire gratuit, les visiteurs ont pu explorer la collection muséale la plus importante et la plus complète du Canada consacrée aux sciences et à la technologie, y compris notre vaste bibliothèque et nos archives, et interagir avec nos conservateurs et nos spécialistes en conservation. Outre cet événement spécial, Ingenium a également élargi ses visites régulières du Centre Ingenium ce printemps en proposant des visites le samedi.

Au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, plus de 11 000 visiteurs ont participé à des activités spéciales pour Pâques, notamment la rencontre avec des animaux nouveau-nés et la dégustation de chocolat. Une nouvelle exposition itinérante qui met en valeur les liens historiques et spirituels entre le peuple métis et le bison est maintenant présentée. Lii Buflo : A Métis Way of Life (Lii Buflo : un mode de vie métis) met en vedette les créations graphiques de l'artiste métis Jesse Gouchey. L'EcoExplorium, récemment rénové et rebaptisé, a invité les visiteurs à explorer des expositions et des activités interactives qui mettaient en évidence la manière dont les relations saines entre les insectes et les plantes favorisent la prospérité des écosystèmes agricoles et soutiennent la production des aliments, des fibres et des carburants dont nous dépendons.

Au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, le Musée national de l'aviation de Corée et Ingenium ont coorganisé la première conférence internationale pour les professionnels des musées de l'aviation. Des représentants du Canada, de la Corée, de l'Allemagne, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Finlande ont participé à cet événement qui s'est tenu en mai. Parmi les programmes spéciaux proposés par le musée ce trimestre, citons la Drone Zone, où les visiteurs ont pu découvrir les principes fondamentaux du pilotage de drones ; Rocket

Rapport de gestion

30 juin 2025

Adventures, où nos plus jeunes visiteurs ont pu profiter d'un voyage imaginaire vers la Lune ; et des démonstrations de sièges éjectables, une expérience pratique pour en savoir plus sur cette technologie qui sauve des vies.

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada a organisé une programmation spéciale pour célébrer la Semaine mondiale de l'océan. Les visiteurs ont joué avec des robots sur le thème de l'océan dans Exploratek et ont pu se rendre compte de la taille réelle d'une baleine grâce à une expérience de réalité augmentée.

Dans les trois musées, les programmes scolaires ont continué d'être très populaires. Au total, 16 704 élèves ont visité un musée d'Ingenium dans le cadre d'une sortie scolaire au cours du trimestre.

Ingenium a eu l'honneur de participer à l'accueil de Leurs Majestés le roi Charles III et la reine Camilla à Ottawa le 26 mai. Ingenium a partagé des récits axés sur l'engagement des jeunes et la durabilité. Les médias ont largement couvert les interactions entre la famille royale et l'équipe d'Ingenium.

Objectif stratégique 2 : Cultiver un sentiment d'appartenance

Ingenium s'engage à collaborer avec les nations autochtones et les diverses communautés afin de reconnaître de manière significative leurs contributions dans le domaine des STIM. Le 3 mai, l'exposition itinérante Island in the Middle of Everywhere (L'île au milieu de nulle part) a ouvert ses portes à Xwe'etay (île Lasqueti) en Colombie-Britannique. Cinq nations autochtones qui partagent des liens historiques avec l'île étaient présentes et ont participé à un festin et à une célébration de l'exposition.

En juin, Nivatha Balendra a reçu le Prix du Gouverneur général pour l'innovation 2025. Nominée par Ingenium et déjà présentée dans notre série d'affiches « Les femmes dans les STEM », Nivatha a été récompensée pour ses travaux novateurs sur les microbes utilisés pour nettoyer la contamination par le pétrole à la suite de la catastrophe de Lac-Mégantic.

En tant que musées, nous sommes des lieux de connexion, où l'on construit des souvenirs communs et où l'on explore l'identité canadienne. À partir du mois de mai, Ingenium a créé une série de vidéos qui célèbrent l'ingéniosité canadienne. De la boîte à œufs au Canadarm, ces vidéos célébrant les #ProudlyCanadianInnovations ont suscité la fierté canadienne sur nos réseaux sociaux, avec plus de 193 000 vues ce trimestre.

Objectif stratégique 3 : Renforcer nos fondements

Le premier trimestre financier a été marqué par des progrès solides vers l'objectif d'Ingenium, qui consiste à assurer la viabilité à long terme en renforçant les fondements organisationnels et en donnant à son équipe les moyens de mettre en pratique ses valeurs communes.

Rapport de gestion

30 juin 2025

Ingenium a continué de positionner les musées comme une destination de choix, attrayante tant pour les habitants de la région de la capitale nationale que pour les touristes. Le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada était un partenaire officiel du Festival canadien des tulipes, qui s'est tenu dans le parc des Commissaires, situé à proximité. Les partenariats avec Ottawa Tourisme, Tourisme Outaouais et Attractions Ontario continuent de promouvoir les musées auprès des touristes. Au total, Ingenium a accueilli 197 000 visiteurs dans ses musées au cours de ce trimestre.

La fréquentation des musées devrait augmenter au deuxième trimestre, grâce à la hausse saisonnière et à la participation d'Ingenium au programme Laissez Passer Un Canada fort. Cette initiative fédérale, lancée le 20 juin, offre l'entrée gratuite aux enfants de moins de 18 ans et des réductions aux jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans.

RÉSULTATS FINANCIERS

Dans l'ensemble, la société a enregistré une perte de 1,489 million de dollars (excédent de 0,195 million de dollars en 2024-2025) pour la période, ce qui a fait passer l'actif net non affecté de 8,098 millions de dollars au 31 mars 2025 à un solde de 6,609 millions de dollars au 30 juin 2025.

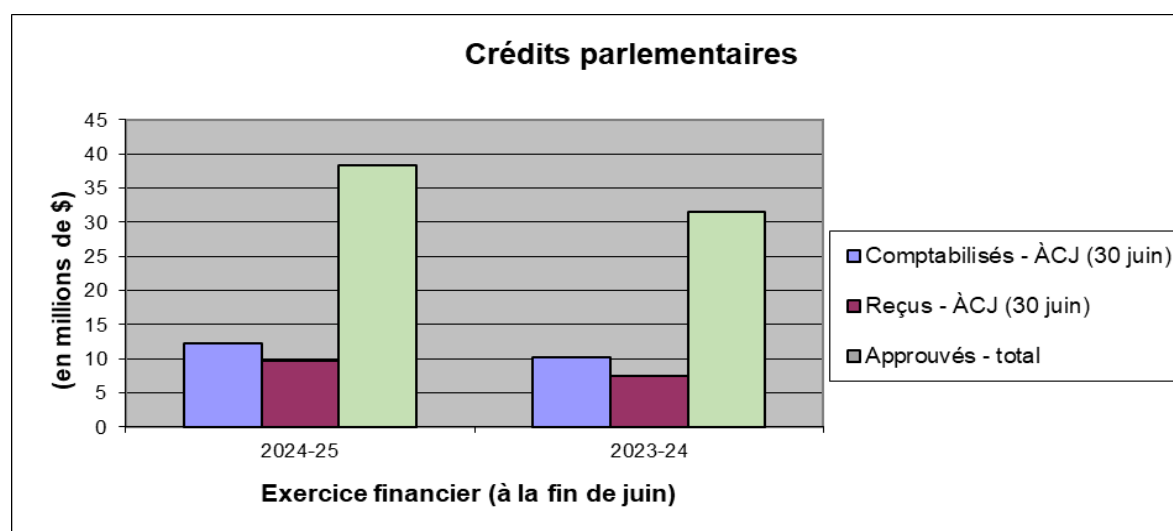
Au cours de cet exercice, un financement temporaire supplémentaire par le biais du budget principal a été approuvé en mai 2025 et la société recevra ces fonds au cours des trois derniers trimestres de l'exercice. Au cours du dernier exercice, une partie du financement supplémentaire accordé pour aider à alléger certaines des pressions financières causées par l'hébergement a été reçue au cours du premier trimestre.

Crédits parlementaires

Le total des crédits inscrits dans les états financiers de la Société selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour le premier trimestre de 2025-2026 s'élève à 10,8 millions de dollars (12,3 millions de dollars en 2024-2025). Les recettes provenant des crédits ont diminué, car aucune partie du financement temporaire d'aide d'urgence n'a été allouée à la Société au cours du premier trimestre. Pour l'exercice 2025-2026, le total des crédits, y compris le financement spécial, s'élève à 40,5 millions de dollars (38,4 millions de dollars en 2024-2025). La décision relative au financement spécial présentée par le gouvernement du Canada en mai 2025 prévoyait l'attribution de 9,34 millions de dollars en 2025-2026 (7,24 millions en 2024-2025) à la Société afin de faire face aux pressions financières causées par l'inflation des coûts et l'augmentation de l'impôt foncier.

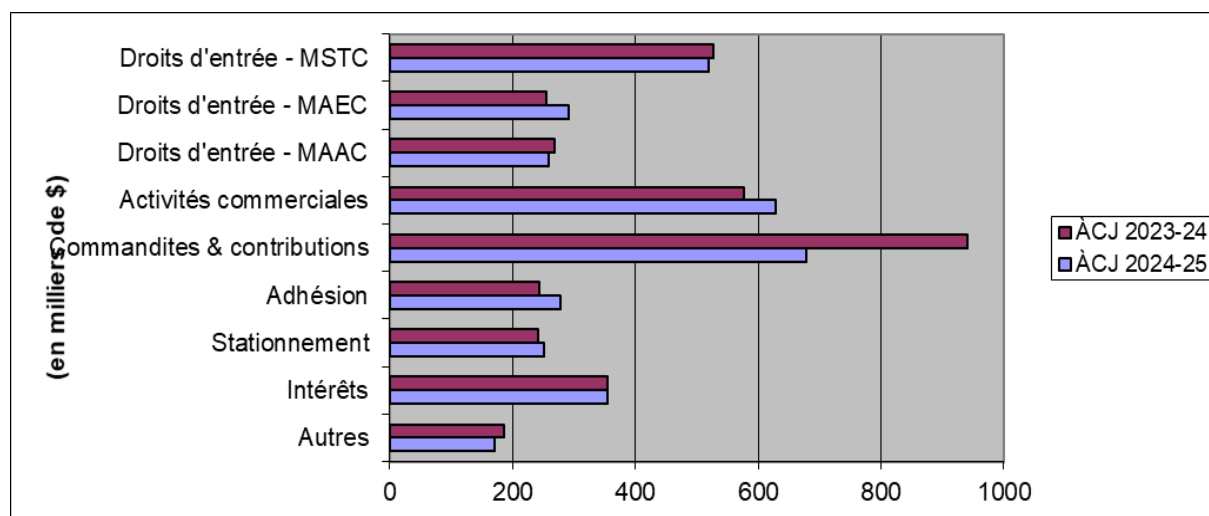
Rapport de gestion

30 juin 2025



Produits d'exploitation

À la fin du mois de juin 2025, les revenus du premier trimestre étaient légèrement inférieurs à ceux générés au premier trimestre 2024-2025 (3,2 millions de dollars en 2025-2026 contre 3,4 millions de dollars en 2024-2025). Les revenus d'exploitation générés au premier trimestre 2025-2026 sont comparables à ceux générés au premier trimestre 2024-2025 (2,6 millions de dollars en 2025-2026 contre 2,4 millions de dollars en 2024-2025). Les revenus provenant des contributions ont diminué de 0,25 million de dollars, passant de 0,65 million de dollars au premier trimestre de 2024-2025 à 0,4 million de dollars au premier trimestre de 2025-2026. La société a généré moins de revenus provenant des investissements au cours de cet exercice financier par rapport à l'exercice précédent en raison de la diminution du solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie.

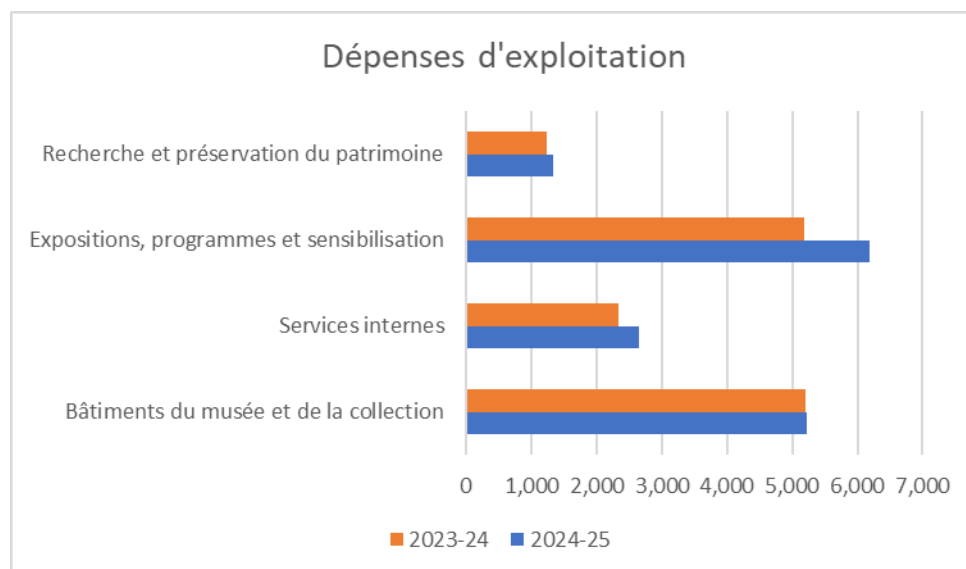


Rapport de gestion

30 juin 2025

Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales de la société se sont élevées à 15,425 millions de dollars pour le premier trimestre de 2025-2026, soit légèrement moins que pour la même période l'année dernière (15,452 millions de dollars en 2024-2025). Des dépenses relativement importantes ont été engagées au cours de l'exercice 2024-2025 pour présenter une exposition spéciale, Oh Merde!, au Musée des sciences et de la technologie du Canada. L'inflation des prix des biens et services, ainsi que les augmentations salariales économiques, sont les principaux facteurs qui ont contribué à réduire l'écart entre les dépenses totales de cet exercice et celles de l'exercice précédent.



Dépenses en capital

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025-2026, la Société a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 0,1 million de dollars (0,9 million de dollars en 2024-2025). Ces investissements sont principalement liés au développement d'expositions permanentes.

Rapport de gestion

30 juin 2025

Pour 2025-2026, sept risques inclus dans le profil de risque de l'entreprise sont considérés comme dépassant le seuil de tolérance de la Société :

- **Financement gouvernemental** : Risque que la Société ne reçoive pas un financement gouvernemental suffisant en raison de l'escalade des coûts et de l'absence d'indexation, ainsi que des coûts non capitalisés associés à un portefeuille d'actifs croissant et vieillissant. Ingenium est également confronté à une augmentation significative des prix due à l'inflation. Un financement supplémentaire temporaire est prévu pour 2025-2026 et 2026-2027 afin de faire face à ces pressions sur les coûts d'exploitation.
- **Concurrence et conditions du marché** : Il existe un risque qu'Ingenium ne parvienne pas à s'adapter de manière adéquate aux changements des tendances du marché, à rester compétitif et à générer des revenus suffisants. Afin d'atténuer ce risque, la Société a lancé une stratégie touristique, fait la promotion de visites guidées de ses collections et commencé à travailler avec des partenaires pour promouvoir le Laissez Passer Un Canada fort.
- **Contributions et philanthropie** : Il existe un risque que la Société ne soit pas en mesure d'obtenir le niveau de contributions requis (y compris les dons philanthropiques) de la part de tiers en raison de sa capacité limitée et de la perception selon laquelle, en tant qu'institution fédérale, elle devrait être entièrement financée par le gouvernement. Pour atténuer ce risque, la Société a cherché à renouveler ses accords de financement avec d'autres organisations, a continué à tirer parti de sa proposition de valeur pour solliciter davantage de contributions et a mis en œuvre un plan opérationnel stratégique pour les partenariats.
- **Capacité et compétences de la main-d'œuvre** : Il existe un risque que la société ne dispose pas et ne conserve pas suffisamment de personnel, ou de personnes possédant les compétences et l'expérience nécessaires, pour déployer une main-d'œuvre efficace. Afin d'atténuer ce risque, la société a poursuivi l'élaboration d'une stratégie d'apprentissage à l'échelle de l'entreprise qui favorise les compétences clés, la conformité et la formation au leadership.
- **Cybersécurité** : Il existe un risque de violation de la cybersécurité pouvant entraîner la mise hors service des systèmes, la compromission de l'intégrité des données et/ou l'accès inapproprié à des informations sensibles. Pour atténuer ce risque, la société offre une formation et une sensibilisation continues, mène des exercices sur table pour tester sa préparation en matière de cybersécurité et a lancé un examen des mesures de cybersécurité pour la nouvelle infrastructure cloud (par exemple, M365, Sparkrock).

Rapport de gestion

30 juin 2025

- Infrastructure numérique créative : Il existe un risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquérir et/ou de maintenir l'infrastructure numérique créative nécessaire pour fournir un contenu numérique de haute qualité et pertinent ainsi que des expériences interactives sur place. Afin d'atténuer ce risque, la Société met en œuvre un plan de modernisation à long terme et une nouvelle solution de gestion des stocks pour les interactions numériques du musée. La Société travaille également à la phase finale du projet de renouvellement du site web.
- Infrastructure bâtie : Il existe un risque que l'infrastructure bâtie de la Société se détériore et/ou ne réponde plus aux besoins opérationnels croissants et/ou ne soit plus conforme. Afin d'atténuer ce risque, la Société procède à l'entretien de base des bâtiments tout en révisant son plan de remplacement des immobilisations afin d'y inclure, dans la mesure du possible, des solutions plus durables sur le plan environnemental et plus accessibles. La mise en œuvre de ce plan sera alignée sur les ressources disponibles.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Christina Tessier
La présidente-directrice générale

Kimberlee Hemming
Directrice générale des opérations, Personnel et services corporatifs

Le 27 août 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 juin

(en milliers de dollars)	30 juin 2025	31 mars 2025
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 797 \$	25 947 \$
Créances		
Ministères	147	606
Clients	631	539
Stocks	837	777
Frais payés d'avance	841	923
	25 253	28 792
Collection (note 3)	1	1
Immobilisations	226 992	230 050
	252 246 \$	258 843 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères	5 706 \$	8 024 \$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	97	96
Apports reportés et produit reporté	11 876	10 571
	17 273	18 691
Avantages sociaux futurs	503	518
Avance à long terme (note 4)	4 208	4 208
Apports reportés liés aux immobilisations	225 886	217 226
	247 870	240 643
ACTIF NET		
Non affecté	9 099	8 098
Investissement en immobilisations	10 102	10 102
	19 201	18 200
	267 071 \$	258 843 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1 2025		T1 2024	
PRODUITS				
Exploitation (Tableau 1)	2 582	\$	2 401	\$
Contributions (Tableau 1)	398		648	
Intérêts	177		344	
Total des produits	3 157	\$	3 393	\$
CHARGES (Tableau 2)				
Préservation du patrimoine et recherche	1 418		1 335	
Expositions, programmes et rayonnement	6 025		6 176	
Services internes	2 543		2 648	
Musées et immeubles abritant la collection	5 439		5 293	
Total des charges	15 425		15 452	
Déficit avant les crédits parlementaires	(12 268)		(12 059)	
Crédits parlementaires (note 5)	10 779		12 254	
Bénéfice net (perte) de la période	(1 489)	\$	195	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2025	31 mars 2025
Investissement en immobilisations au début de la période	10 102 \$	10 102 \$
Investissement en immobilisations au cours de la période	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102
Bénéfice non affecté au début de la période	8 098	8 904
Bénéfice (perte) net de la période	(1,489)	(806)
Bénéfice non affecté à la fin de la période	9 099	8 904
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	19 201 \$	19 006 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1 2025		T1 2024	
Activités de fonctionnement :				
Encaissements (clients et donateurs)	3 470	\$	8 214	\$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	7 805		9 179	
Décaissements (fournisseurs)	(6 794)		(6 902)	
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(7 495)		(7 766)	
Sommes reçues de la fondation	-		-	
Intérêts reçus	164		309	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2 850)		3 034	
Activités d'investissement en immobilisations :				
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(375)		(1 652)	
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(375)		(1 652)	
Activités de financement :				
Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations	48		-	
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	27		481	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	75		481	
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 150		1 863	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	25 947		23,462	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	22 797	\$	28 745	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

Les états financiers trimestriels d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière*

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise. Dans le but de rencontrer les exigences et de se conformer à la directive du Conseil du Trésor, la Société a révisé ses politiques, directives et pratiques concernant les voyages et les frais d'accueil.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

Au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Matériel	5 à 12 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 20 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

Été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière. Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

Cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées, ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 juin.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

– Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.

– Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

l) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

4. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

<i>(en milliers de dollars)</i>		
	2025	2024
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisses qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. Au 30 juin 2025, un mécanisme de remboursement doit encore être établi pour la construction d'installations génératrices de profit. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

5. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars)</i>		
	2025	2024
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	7 795 \$	9 661 \$
	7 795 \$	9 661 \$
Crédits reportés utilisés dans l'année en cours	111	559
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(55)	(924)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	2 928	2 958
Crédits parlementaires	10 779 \$	12 254 \$

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2025

Au cours de l'année, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais, et ne sont pas présentés dans l'état des opérations de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 7) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 8) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. C'est une entité juridique distincte du Musée national des sciences et de la technologie, et tous les fonds qui seront recueillis par la Fondation seront destinés aux projets déterminés par la Fondation.

8. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnue par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies à l'Aéroclub en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, l'opération n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations ou actions judiciaires. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge est consignée dans les états financiers de la Société. Au 30 juin 2025, aucune provision n'a été comptabilisée suite à l'évaluation par la Société et le cabinet juridique externe des passifs éventuels (2024 - aucune provision). L'effet éventuel du règlement de ces litiges sera comptabilisé lorsqu'il pourra être déterminé. Au 30 juin 2025, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 juin

Produits d'exploitation

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1		T1	
	2025		2024	
Droits d'entrée et programmes				
Sciences et technologie	550	\$	520	\$
Aviation et espace	331		292	
Agriculture et alimentation	319		258	
Ventes dans les boutiques	417		407	
Location des installations et concessions	295		223	
Stationnement	274		251	
Adhésion	151		279	
Activités de la Ferme	138		116	
Expositions itinérantes	63		46	
Autres Produits	44		9	
TOTAL	2 582	\$	2 401	\$

Contributions

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1		T1	
	2025		2024	
Subventions et commandites	271	\$	342	\$
Autres contributions de la Société et des individus	127		306	
Contributions de la fondation	-		-	
TOTAL	398	\$	648	\$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	T1		T1	
	2025		2024	
Coûts du personnel	7 525	\$	7 266	\$
Amortissement des immobilisations	3 160		3 158	
Frais de gestion immobilière	972		899	
Impôt foncier	864		833	
Matériaux et fournitures	575		573	
Services Publics	546		552	
Services professionnels et spéciaux	476		574	
Services de protection	319		296	
Réparations et entretien	295		180	
Coût des produits vendus - boutiques	208		222	
Marketing et publicité	135		117	
Charges diverses	82		86	
Fabrication et location d'expositions	77		447	
Déplacements et hospitalité	63		70	
Fret, messagerie et camionnage	60		72	
Communication	60		55	
Assurances	36		35	
Acquisition d'objets pour la collection	17		2	
Location de matériel	11		21	
Total	15 425	\$	15 452	\$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice en cours.